Mois :		Rapport d'entretien mensuel du propriétaire-exploitant	Unité no :	

Date	Description des travaux accomplis	N° de bon de travail ou facture	Nom de l'atelier de réparation/réparateur	km à l'odomètre

En cochant cette ☐ case et en apposant votre signature ci-dessous, vous confirmez que toutes les tâches d'apprentissage en ligne eLearning sont accomplies et que ce rapport d'entretien mensuel est exact et véridique.

Des copies de tous les bons de travail et les reçus pour les pièces (si les travaux sont exécutés à l'extérieur d'un atelier d'entretien) doivent être joints à ce rapport. Il faut remettre ce formulaire une fois par mois au plus tard le dernier jour du mois suivant. Cette exigence est prévue dans le règlement 575 du Code de la route de l'Ontario.